

La République du Centre, 21 juin 2010

ZAC des Loges : la première tranche de travaux est engagée



ici, sur le site de la ZAC des Loges. Le premier coup de pelle a été effectué par un entrepreneur spécialisé le lancement des travaux.

La première tranche de travaux, sur les trois prévues, de la zone d'activité des Loges a officiellement été lancée par la communauté de communes des Loges, jeudi matin.

En présence des élus du conseil communautaire, du maire Jean-Pierre Sueur, du conseiller général, Daniel Baudouin, de l'agence de développement économique du Centre (Adel) et des entreprises, le premier coup de pelle symbolique a ouvert la voie vers le site.

Il s'agit d'une démarche de qualité environnementale, l'opération, dont le coût s'élève à 1.000 euros, va se poursuivre pendant six mois. Sachant que l'aménagement total des 12 hectares de la zone est évalué entre 12 et 15 millions d'euros. Trois entreprises ont déjà déposé un dossier en vue de s'y implanter. Plus tôt dans la matinée, la rue bapti-

l'Évangile avait été inaugurée en témoignage de l'adhésion de la municipalité communale pour cet horizon visionnaire. Un homme qui n'a pas été sans susciter quelques émotions pour le président fondateur, en l'occurrence de la communauté de communes des Loges. « Un président de l'intercommunalité dont le parcours est aussi original qu'exemplaire » a tenu à souligner le sénateur avoisinant que le président, Arnaud Beauregard, n'ajoute « vous avez ouvert la voie de la qualité des domaines. C'est un juste retour qu'une de nos rues porte votre nom ».

La réunion avec les entreprises qui s'est ensuite tenue dans la salle polyvalente a donné l'occasion au maire de Bouzy, Jean-François Forêt, François Daubin de présenter la CCL constituée à ce jour de quatorze communes. Ses compétences